

C 17

Sixth Witness for
the Prosecution:

E-20481, S/Sgt. Leo BERUBE, Royal Canadian Ordnance Corps, C.A., attached to D.C.M.E., M.D.S, being duly sworn is examined by the Prosecutor:

- Q-73. Voulez-vous dire à la Cour ce que vous avez été appelé à faire, relativement à un accident survenu le 1er juillet 1941 au D.N.D. 40-1-3601 ?
- A-73. On m'a demandé de faire une évaluation sur l'accident arrivé, des parties qui devaient être remplacées, ensuite le prix des parties et du travail.
- Q-74. Quel était le montant de l'évaluation des parties que vous aviez à remplacer sur la voiture ?
- A-74. Y compris le travail avec les parties, cela faisait un montant de \$223.68.
- Q-75. Comment évaluez-vous le coût d'un accident comme celui-ci ?
- A-75. On a le catalogue fourni par la Compagnie et on se guide là-dessus.
- Q-76. Ce n'est pas votre expérience personnelle qui fournit l'évaluation, mais le prix catalogué par la Compagnie ?
- A-76. Oui, monsieur.
- Q-77. Vous êtes obligé de charger tel que la Compagnie demande ?
- A-77. Oui. A l'exception des \$25.00, qui comprend la réparation sur le bois. On avait d'abord demandé \$135.25 pour faire l'ouvrage, mais en ville on m'a demandé \$85.00, alors j'ai jugé qu'il serait préférable de le faire faire là.

The Defending Officer declines to cross-examine.

In the opinion of the Court, it is not necessary to comply with Rule of Procedure 83(B).

The witness withdraws.

Seventh Witness for
the Prosecution:

E-4539, S/Sgt. Y.B. OSTIGUY, Royal 22e Regiment, C.A., Attached to A.I.T.C. A-13, C.A., being duly sworn is examined by the Prosecutor:

- Q-78. Voulez-vous raconter à la Cour ce que vous savez de l'accident survenu le 1er juillet 1941 au véhicule militaire No. 40-1-3601, conduite par l'accusé ici présent ?
- A-78. J'étais en devoir avec un autre sergent du bureau au A.I.T.C. A-13. Vers le 9.00 heures du matin, alors que je descendais avec le soldat Dubord, sur la route de Valcartier là où l'accident est arrivé, ceci vers 9h15 heures. Pte. Dubord est venu pour passer le premier camion de l'armée, il a demandé si la route était libre dans le moment la route était libre. Ensuite on a vu un deuxième camion de l'armée, Dubord est venu pour ~~le~~ passer entre les deux, il n'y avait pas de place, je pense, je ne me rappelle pas beaucoup. On est venu pour passer le 2ième camion, un autre camion civil s'en venait en sens inverse. Je pense que Pte. Dubord a accéléré la vitesse pour avoir le temps de passer. Ensuite on a frappé un poteau avec l'arrière droite de la station wagon. Quand on a frappé le 2ième poteau, j'en ai pas eu connaissance, je me suis allongé sur le siège dans le char pour me protéger.